

PREPARATION CONCOURS PHILOSOPHIE 2025-2026

Université Marie et Louis Pasteur

REMARQUES INTRODUCTIVES

Nous vous souhaitons la bienvenue dans le cycle de préparation aux épreuves (écrites et orales) du CAPES et de l'AGRÉGATION de philosophie de l'Université de Besançon.

Nota bene : la préparation à l'Agrégation est suspendue pour cette année 2025-2026

FORMALITES D'INSCRIPTION : Avant toutes choses, pour suivre la préparation, il convient d'avoir réglé les formalités administratives d'inscription.

Deux cas de figure :

1. Soit vous êtes inscrits en Master et vous devez vous inscrire à la formation « Préparation concours de philosophie » de façon régulière, mais sans frais d'inscription supplémentaires ;
2. Soit vous n'êtes pas inscrits en Master, et donc vous n'êtes pas étudiant à l'Université Marie et Louis Pasteur et vous devez donc vous inscrire au parcours « Préparation concours de philosophie » auprès de la scolarité en acquittant des frais d'inscription. Si vous êtes salarié.e.s, les frais seront réduits à ceux d'une inscription pédagogique. Dans tous les cas, le fait d'être inscrit à la préparation donne des droits spécifiques : corrections de copies lors des concours blancs, entraînement pour l'oral sous forme de nombreuses colles.

MERCI DE VEILLER À BIEN CLARIFIER VOTRE SITUATION ADMINISTRATIVE [Contact : amelie.piemontese@univ-fcomte.fr].

Pour une présentation générale de la formation et des métiers de l'enseignement, vous pouvez lire la page : la page du site « devenirenseignant.gouv.fr »

Attention : Suite à la réforme du CAPES entrée en vigueur en 2025, vous pouvez candidater au CAPES de Philosophie en étant inscrit en Licence III, en Master I ou en Master II.

Nous vous conseillons de lire :

- le décret du 25 janvier 2021 paru dans le journal Officiel du 29 janvier 2021
- une analyse de l'évolution des concours : <http://ephilo.fr/reforme-du-capes-externe-de-philosophie/>
- la page de présentation sur le site du Ministère : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-au-college-ou-au-lycee-general-le-capes-1394>

CONSEILS GENERAUX : L'année de préparation aux concours est une année particulière. Elle demande un engagement total de votre part et doit se penser comme un marathon intellectuel qui nécessite de bien organiser son temps.

Pour le Capes : Pour les étudiant.e.s qui passent le CAPES, l'été doit être mis à profit pour établir votre plan de lectures de l'année. Il est conseillé de travailler en les approfondissant vos auteurs de prédilection. L'idéal étant d'avoir une liste de 3 à 4 auteurs que vous travaillerez exhaustivement (cette liste doit inclure au moins 1 ou 2 auteurs canoniques. Par auteurs canoniques on entend l'un des 7 philosophes suivants dont un texte est forcément proposé à l'oral du Capes lors de l'épreuve de l'explication de texte : 1. Aristote, 2. Platon, 3. Descartes, 4. Spinoza, 5. Leibniz, 6. Kant, 7. Hegel). L'idéal consiste à choisir des auteurs qui permettent de couvrir l'ensemble des questions (programme de Terminale) philosophiques qui pourront vous être proposées sous forme de dissertation (écrit) ou de leçon (oral). C'est par exemple le cas d'Aristote, de Platon, de Kant ou de Hegel. Ces philosophes ont en effet tous abordé à la fois des questions de nature épistémologique, esthétique, morale ou politique.

En dehors des auteurs de référence dans l'histoire de la philosophie, il est utile de (re)travailler son ou ses auteurs de prédilection, ainsi que des auteurs parfois moins fréquentés (Pascal, Condorcet, Arendt, Epicure par exemple et sans exclusive) ou des textes (la théorie leibnizienne des petites perceptions, la théorie platonicienne de la ligne, etc.) qui couvrent un large spectre de problématiques.

Enfin pour renforcer vos compétences méthodologiques, il peut être utile de consulter les ouvrages suivants :

Olivier Tinland, *Guide de préparation au Capes et à l'Agrégation de philosophie*, Ellipses, 2011.

Philippe Choulet, Dominique Folscheid, Jean-Jacques Wunenberger, *Méthodologie philosophique*, PUF, 2018.

Denis Kambouchner (sous la direction), *Notions de philosophie* (Tome I, II et III), Gallimard/ Folio, 1995.

Enfin la lecture des différents rapports de concours (Capes et agrégation) est une étape importante pour prendre connaissance des attentes des jurys des concours. Les rappels méthodologiques sont aussi disponibles sur la Banque de ressources en philosophie de l'ENT (Moodle – Master – Banque de ressources).

Organisation pratique : Pour ce qui est de l'organisation pratique, il est fortement conseillé de former des petits groupes de travail (de 3 à 4 personnes) ou bien que le groupe dans son ensemble de préparateurs fonctionne comme un groupe de travail. Vous pourrez ainsi partager les lectures (notamment la littérature secondaire dans le cas de l'agrégation), mais aussi le travail de mise en fiches (par exemple il peut être utile d'avoir un topo sur chacun des 54 auteurs qui figurent au programme de Terminale pour ne pas avoir de surprise lors de l'explication de texte qui est l'une des épreuves écrites du CAPES).

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question pratique : laurent.perreau@univ-fcomte.fr

Emploi du temps pour la préparation concours

Les cours de philosophie générale, qui passe en revue l'ensemble des notions du programme du CAPES, se déroulent, au premier et au second semestre le **jeudi de 13h à 15h**.

Nom de l'intervenant	Jour	Heures	Semaine	Lieu	Thème
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	37	Bureau de Philosophie	Méthodologie et esprit des concours
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Jeudi	13h-15h	38	Bureau de Philosophie	L'inconscient
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Jeudi	13h-15h	39	Bureau de Philosophie	La conscience
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Jeudi	13h-15h	40	Bureau de Philosophie	Le temps
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Jeudi	13h-15h	41	Bureau de Philosophie	Le devoir
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Jeudi	13h-15h	42	Bureau de Philosophie	La liberté
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	43	Bureau de Philosophie	La religion
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	45	Bureau de Philosophie	Le bonheur
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	46	Bureau de Philosophie	Le travail
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Jeudi	13h-15h	47	Bureau de Philosophie	La raison
Nicolas Antoszkiewicz (ME)	Jeudi	13h-15h	48	Bureau de Philosophie	La justice
Carole Widmaier	Jeudi	13h-15h	49	Bureau de Philosophie	L'Etat
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	2	Bureau de Philosophie	L'art
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	3	Bureau de Philosophie	La technique, La vérité
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	4	Bureau de Philosophie	Le langage
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	5	Bureau de Philosophie	La science
Michaël Crevoisier	Jeudi	13h-15h	6	Bureau de Philosophie	La nature
Arnaud Macé	Jeudi	13h-15h	7	Bureau de Philosophie	Programme HLP
Aurélien Aramini (chargé de cours)	Jeudi	13h-15h	9	Bureau de Philosophie	Prépa oraux
Aurélien Aramini (chargé de cours)	Jeudi	13h-15h	10	Bureau de Philosophie	Prépa oraux
Aurélien Aramini (chargé de cours)	Jeudi	13h-15h	11	Bureau de Philosophie	Prépa oraux

Préparation concours – Philosophie – Besançon – 2025/2026
Responsable : L. Perreau (laurent.perreau@univ-fcomte.fr)

Aurélien Aramini (chargé de cours)	Jeudi	13h-15h	12	Bureau de Philosophie	Prépa oraux
Aurélien Aramini (chargé de cours)	Jeudi	13h-15h	13	Bureau de Philosophie	Prépa oraux
Jean-Pierre Costille + Juliette Muller	Mercredi	13h-15h	15	Bureau de Philosophie	Prépa oraux

Calendrier des épreuves blanches (en salle B16)

Une salle est mise à votre disposition pour y travailler. Il s'agit de la salle B16. Vous pouvez prendre la clé le matin à l'accueil de l'UFR et la remettre dans la boîte. Les sujets seront envoyés par voie électronique le samedi à 9h.

Durée des épreuves : 6h

Horaire des épreuves : 9h-15h

Samedi 21/09 : Dissertation (C. Widmaier)

Samedi 12/10 : Explication de texte (N. Antoszkiewicz : remettre les copies dans le casier de L. Perreau)

Samedi 16/11 : Dissertation (A. Macé)

Samedi 30/11 : Explication de texte (L. Perreau)

Samedi 14/12 : Dissertation (M. Crevoisier)

Samedi 11/01 : Dissertation (L. Perreau)

Samedi 01/02 : Explication de texte (C. Widmaier)

Samedi 22/02 : Dissertation (V. Bourdeau)

Samedi 8/03 : Explication de texte (L. Perreau)

Programmes des concours d'enseignement en philosophie

1. Programme du Capes externe de philosophie

Le programme du Capes externe de philosophie est celui des classes de terminales.

A l'écrit, les épreuves comportent une explication de texte et d'une dissertation ; seule la durée change (1h supplémentaire, soit 6h). A l'oral, les épreuves changent suite à la réforme de 2021 et deviennent respectivement « épreuve de leçon » et « épreuve d'entretien avec le jury ».

« Epreuve de leçon »

« Deux textes issus du programme publié sur le site du ministère de l'éducation nationale sont proposés au choix du candidat qui retient l'un d'eux. L'épreuve comporte deux phases :
– un première phase consistant en l'explication devant le jury du texte choisi par le candidat, à qui il appartient de montrer comment il le destine aux élèves des classes terminales ;
– une seconde phase consistant en la conception et la présentation d'une séance d'enseignement, le cas échéant restitué dans le cadre d'une séquence d'enseignement. Le candidat choisit une question problématisée issue du texte, qui sert de base à la construction de sa séance laquelle doit intégrer des éléments d'analyse du texte présentés lors de la première phase. » (Annexe 1, Epreuves du concours externe. Section Philosophie).

Durée de préparation : 6 heures, exposé : 40 minutes, entretien : 20 minutes, coefficient : 5.

« Epreuve d'entretien avec le jury »

« Le jury comprend des personnels administratifs relevant du ministère chargé de l'éducation nationale, choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines. » (article 3).

L'épreuve d'entretien avec le jury « porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. » (article 8).

L'entretien se déroule en deux parties :
– 1ere partie (durée totale : 15 minutes) : présentation d'une durée maximale de 5 minutes par le candidat « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury » (art. 8). Durée de l'échange : 10 mn.
– 2e partie (durée totale : 20 minutes) : elle « doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
– s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire, dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
– faire connaître et partager ces valeurs et exigences ». (art. 8)

« Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté. » (art. 8)

Pas de temps de préparation, durée de l'épreuve : 35 mn, coefficient : 3.

Calendrier du concours du Capes en 2024 :

Epreuves d'admissibilité	13 au 14 mars 2024
Résultats d'admissibilité	7 mai 2024
Envoi du dossier d'admission	7 au 23 mai 2024
Epreuves d'admission	16 au 27 juin 2024
Résultats d'admission	28 juin 2024

Les dates d'inscription à la session 2025 des concours de l'enseignement ne sont pas encore connues. Les inscriptions aux concours de l'enseignement du second degré sont généralement ouvertes au cours du mois d'octobre.

À titre d'information, les inscriptions aux concours 2024 de l'enseignement étaient ouvertes **du 3 octobre au 7 décembre 2023**.

Vous pourrez vous inscrire uniquement [par internet](#), sur le site dédié aux inscriptions aux concours de l'enseignement : [Cyclades](#).